Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Deux-Évailles - Tome II

Deux-Évailles, c^on^ de *Montsûrs* (7 kil.) ; arrond. de *Laval* (28 kil. N.-E.).

Anciens noms

Ecclesia de Duabus-Avallis, 1125 (Cart. d'Évron). — *Deus-Availle,* 1312 (Bib. nat., f. fr. 8 736). — *Deux-Évaille,* 1434 (Arch. nat., KK. 324). — *Eccl. de Duabus-Aquosis,* XV^e^ s. (Pouillé). — *Saint-Martin de Deux-Évailles,* 1554 (Ins. eccl.). — *De Duabus-Aquosis,* 1561 (Ibid.). — *Deux-Évaillés* (Jaillot). — *Deuxevaulez,* 1715 (Cart. cénom.).

Géographie physique

Géologie. — « Granite recouvert, à la limite N.-E. de la commune, par du sable et des argiles éocènes ; ces mêmes dépôts ont été conservés également le long de certaines dépressions, à l'E. de la Pichardière, à la Queue-du-Bois, et au S., le long du ruisseau, jusqu'à la Gatière. » D.-P.Œ.

Le territoire est également réparti entre les deux rives de la rivière de Deux-Évailles, dont les deux branches, les deux eaux, l'Hermet et le Pont-Besnard, se joignent à sa limite N. et qui traverse ensuite toute la paroisse en passant à l'ouest du bourg. Dans son cours inférieur, la Deux-Évailles, qui arrose Saint-Ouen-des-Vallons, Brée et se jette dans la Jouanne à Montsûrs, a une longueur de 9.360 m., une pente totale de 25 m. 07, et un débit à l'étiage de 0 m. 020 ; elle actionne six moulins à grains, dont deux, la Forge, en Brée, et le Breil, en Saint-Ouen, ne fonctionnent plus. Le fond de la vallée est à 90 m.et les deux versants se relèvent graduellement à 126 et 130 m. La forêt d'Hermet couvre tout le canton. — M. Gérault signale une voie romaine de Jublains à Montsûrs, atteignant Deux-Évailles au lieu de *Pierre-Lée,* passant aux *Champs-Ferrés* de la Brébonnière, à celui de la *Longue-Pierre* de Gerennes et entrant de là dans la paroisse de Saint-Ouen. D'après Jaillot, le chemin de Mézangers à Mayenne traversait le canton N. de la paroisse. « La plus prochaine grande route que nous ayons, écrivent les habitants en 1789, est à trois grandes lieues de nous et les chemins qui nous y conduisent sont impraticables, et l'exploitation en est interdite à toutes les voitures en hiver ». Aujourd'hui, des chemins de diverse importance vont du bourg à Neau (5.500 m. S.-E.) ; Brée (5.500 m. S.) ; Saint-Ouen-des-Vallons (3 kil.) ; Montourtier (3 kil. N.-O.) ; Jublains (8 kil. N.).

Superficie, cadastrée en 1830 par M. Ramier-Chauvellerie, 1.192 hect. — « Le fonds est bon, écrit Mirominil (1696), et produit bled, avoine, sarrasin ; 3 métairies. » Appréciation moins intéressée et plus véridique que celle du cahier de 1789 où on lit : « Le terrain que nous occupons est des plus mauvais et des plus ingrats, environné de forêts, d'étangs, de marais. Les maladies épidémiques ravagent journellement nos familles. Le nombre des pauvres excède les deux tiers des habitants de la paroisse, qui cependant n'est pas épargnée pour la contribution des impôts ; … et se trouve souvent ravagée par les vimères, telles que la grêle et les inondations. La gabelle, ajoutent-ils, prive le laboureur de pouvoir faire subsister ses bestiaux avec les mauvais fourrages que notre terre produit ».

Population, administrations

Population. — 86 feux en 1696 ; — 83 feux en 1698 ; — 80 feux en 1700 ; — 94 feux en 1715 ; — 82 feux en 1732 ; — de 300 à 400 communiants en 1780 ; — 85 chefs de ménages en 1789 ; — 524 hab. en 1803 ; — 569 hab. en 1821 ; — 589 hab. en 1831 ; — 522 hab. en 1841 ; — 561 hab. en 1851 ; — 580 hab. en 1861 ; — 560 hab. en 1871 ; — 482 hab. en 1881 ; — 457 hab. en 1891 ; 414 hab. en 1898, dont 111 agglomérés dans le bourg, et le reste dispersé en 45 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 47 fermes en 1843. En dépendent : la Beschère ; Trancalou ; la Croix, 15 hab.

Bureau de poste et perception de Montsûrs.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé de Laval et du doyenné d'Évron ; — de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Mayenne, du district de Mayenne et du canton de Saint-Ouen-des-Vallons, en 1790 ; — de la Mission d'Évron en 1797, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de la Trinité de Laval et du doyenné de Montsûrs.

L'ancienne *église,* dédiée à saint Martin, était encore debout à côté de celle toute neuve et toute riche qui la remplace, mais n'attendait pour tomber, il y a deux ans, qu'un ordre donné au maçon. Sur la petite façade se détachait en légère saillie une partie médiane s'élevant au-dessus du toit et se terminant en forme de pinacle avec double baie romane pour les cloches. C'était, si l'on veut, comme la façade d'une tour dont les trois autres côtés n'auraient pas été construits. Le milieu en était évidé par l'amincissement de la muraille jusqu'au-dessous des deux baies du pinacle, que soutenait sur ce vide un arc plein-cintre. C'est déjà, comme on voit, autre chose que le simple pinacle élevé à la pointe d'un pignon appuyé de deux contreforts comme à Saint-Pierre-le-Potier. Hambers offre un exemple plus complexe, où la disposition de Deux-Évailles, l'avant-corps extérieur, se répète en dedans de l'église, de sorte qu'au-dessus du pignon on a un emplacement susceptible déjà de recevoir un petit beffroi. Ce sont là, ou des ébauches des tours en façade qui n'ont guère été d'usage dans notre contrée à l'époque romane, ou si l'on aime mieux, une simplification de cet édifice coûteux approprié aux moindres églises.

La porte, qui n'était pas de l'époque de la construction primitive était ogivale. Le chœur, plus étroit que la nef, carré, avait comme décoration un autel de la fin du XVII^{e} s. signé Langlois, dédié à la Vierge, *Virgini Matri,* et portant l'inscription : *Ex dono Joachim Leroy, hujus ecclesiæ rectoris. — F. Leroy, archidiaconus Sagiensis.* Les statues sont de saint Martin, de saint Étienne, de sainte Barbe ; le tableau, une *Descente de croix* ; les armoiries, un double écusson : à dextre, *de gueules à 3 étoiles d'or.* à sénestre, *de gueules au lion rampant d'or.* Deux chapelles furent ouvertes dans la nef : en 1705, au côté de l'épître, celle de sainte Anne, plus récemment de saint Mathieu ; en 1706, en face, celle de la sainte Vierge, avec tableau du Rosaire. — François Lemarchand et Charlotte Beunaiche, sa femme, fondent en 1714 une rente de 20 ℔ pour la lampe. Les pèlerinages de Saint-Mathieu durent huit jours. L'église avait été acquise, pour la préserver, le 15 juillet 1796, par Jean Delahaye, de Laval.

L'église neuve, romane, exécutée de 1891 à 1896 sur les plans de M. Formiger et sous la direction de M. Garnier, est précédée d'un porche supporté par deux pilastres et deux colonnes ; le pignon de la façade est à double ressaut, avec colonnettes d'angles ; à l'intérieur, nef principale et déambulatoires séparés par des arcades et des colonnes octogonales en granit. Les voûtes d'arêtes, au lieu d'observer la disposition ordinaire, se prolongent en pointe dans les quatre angles de façon à atteindre le chapiteau et à suivre le contour des arcs-doubleaux. Viollet-Leduc est, dit-on, l'inventeur de ce procédé, moins rationnel, ce me semble, que celui qu'il remplace. Extérieurement, les fenêtres du chœur sont ornées de colonnes en marbre provenant des autels de l'ancienne église.

Dans le bourg, au centre d'une petite place, chapelle en ruine de Saint-Mammès, avec statue en pierre du saint. Nulle mention n'en existe dans les titres.

Cure à la présentation de l'évêque, après avoir appartenu aux Bénédictins d'Évron. Le temporel, composé de plusieurs pièces de terre détachées, fut vendu nat^{t}, le 6 avril 1791, à deux citoyens de Mayenne.

Curés : François du *Coing,* du diocèse du Mans, curé de Saint-Léger, démissionnaire, 1554. — Guyon du *Coing,* 8 mai 1554, se démet, 1560. — Guy *Gueaulx,* 15 juillet 1560, permute, 1561. — Charles *Lemonnier,* chanoine du Mans et de Chartres, curé de Brée, 5 mai 1561, démissionne la même année. — Charles *Guesdon,* 2 octobre 1561, résigne aussitôt. — Pierre *Grandin,* demeurant à Soulgé-le-Bruant, 5 octobre 1561, se démet, 1565, au Mans, chez René de Saint-François où il habitait. — René *Vichâteau,* 11 juillet 1565, † 1568. — Jean *Poitevin,* bachelier en droit, 15 janvier 1568, maintenu contre Robert Millet, gradué, Guillaume Pinard et Jean Perrier, étudiant à l'université de Paris, † 1571. — Alexandre *Arnoul,* mai 1571, résigne, 1581. — Pierre *Berger,* 20 juin 1581, démissionne, 1583. — Michel *Guillet,* bachelier en droit, 28 avril 1583. — François *Roche,* † 1587. — François *Lecourtois,* 11 juillet 1587, a pour compétiteurs : Pierre Ménart, Michel Gaultier, Antoine Robin, pourvu en cour de Rome, Mathurin Dubois et Gilles Hameau qui, pour prendre possession, le 29 juin 1588, dut se contenter de baiser la porte de l'église, parce que le vicaire et les paroissiens ne voulaient pas ouvrir. — N. de la *Roche,* † 1596. — Guillaume *Lerouge,* pourvu par décès du précédent, démission de Jules Hameau et incapacité de Michel Luzeau, 24 novembre 1596, inhumé en l'église, sous la tombe devant le crucifix, le 19 janvier 1635. — Gilles *Belhoste,* du diocèse de Coutances, chapelain de Saint-Georges et de Saint-Denis, en l'église de Paris, 1er septembre 1661, résigne, 1664. — Isaac *Libor,* du diocèse d'Avranches, maître ès arts, curé de Saint-Mars-de-Grizé, diocèse de Paris, aumônier du roi, 30 juillet 1664, maintenu contre Alexis de Courtalvert, du diocèse de Chartres, permute, 1665. — Pierre *Pousset,* du diocèse du Mans, curé d'Andilly (Seine-et-Oise), chapelain de Saint-Michel et Saint-Antoine dans l'église de Paris, juin 1665, † 1669. — François *Leroy,* maître ès arts de l'université de Paris, 18 avril 1669, maintenu contre : René Durand, demeurant à Aron, Mathurin Rémond, de Crissé, et François Lemasson, habitant Paris ; résigne, 1673, inhumé dans l'église et qualifié chanoine et archidiacre de Séez, le 12 juillet 1692. — Joachim *Leroy,* frère de François, habitant avec lui au presbytère, septembre 1673, inhumé le 29 janvier 1703 dans l'église, dont il avait fait élever le grand autel. — François *Hameau,* maître ès arts de l'université de Paris, 9 février 1703, se démet après avoir été pourvu de la cure de Saint-Léonard-de-Hautcourt, diocèse de Rouen, 1711. — Gervais *Duteil,* vicaire de la Chapelle-au-Riboul, 6 juin 1711, inhumé le 14 mai 1728. Sa pierre tombale sert de seuil à la porte du presbytère. — Jacques-Charles *Bonnemain,* du diocèse de Troyes, 15 mai 1728. — Étienne *Angers* se démet et devient curé de Carelles, 1729. — Julien *Dilly,* vicaire de Saint-Aubin, 26 juillet 1729, inhumé, le 22 septembre 1732. — René *Morin,* de Champgeneteux, demeurant à Deux-Évailles, 1731, résigne pour cause de maladie, 1749, † le 21 septembre 1755. Par son testament, il avait donné une grande partie de son bien aux pauvres. — François *Monsallier,* né à Geneslay (Orne), février 1749, « bon curé, instruit et zélé » (Note de l'évêché), se démet sur son lit de mort, 1786, inhumé au cimetière le 4 mai 1787. — René-Pierre-Jean-Baptiste *Esnault,* vicaire de Deux-Évailles, né à Grazay, le 25 septembre 1744, installé le 17 mars 1787, prêta, le 26 février 1791, un serment avec préambule fermement catholique, se retira au mois de novembre suivant à Mayenne, et fut ensuite interné aux Cordeliers de Laval. Embarqué pour l'Angleterre, le 8 septembre 1792, il rentra en 1800 dans sa cure, où il fut maintenu. M. Esnault démissionna en 1806 et mourut en 1827. — Jean-Baptiste Laîné, vicaire, mort en 1789, n'avait pas été remplacé. — L'intrus, Jean-Baptiste Desaunay, séjourna depuis la Toussaint 1791 jusqu'au 5 janvier 1794, et exerça quelque ministère à Saint-Ouen-des-Vallons. De 1794 à 1797, plusieurs baptêmes furent faits secrètement par un prêtre catholique sans autre désignation. — Jean *Ferron,* 1806, démissionnaire, 1830, † 1836. — Paul *Landemaine,* 1830, † 1863. — César-Auguste *Bordelet,* 1863, † 1867. — *Gourdier,* 1867-1871. — *Hiret,* 1871, † 1898. — *Fournier,* 1898.

Le *presbytère,* « assez éloigné, très petit », est, dit M. Gérault, l'ancien logis de la Touche, affecté à l'habitation des curés en 1248, lequel dans ce cas aurait été reconstruit au XVII[e] s.

Le *cimetière,* autour de l'église, a été transféré sur la route de Jublains.

Écoles

Écoles. — Noël Cureau, prêtre, lègue une maison, dite la Maison d'école, située au bas du bourg, à un prêtre vicaire, 1672. Il y avait une maîtresse d'école en 1778. — Actuellement, école laïque pour les garçons, reconstruite en 1874 sur devis de 14.000 fr. ; école dirigée par deux sœurs d'Évron depuis 1877, pour les filles.

Établissements charitables

Renée Foucher, « pieuse fille », qui demande en 1749 à être enterrée sans cercueil, fonde une *charité* chargée de fournir aux pauvres les médicaments et tous les soins voulus dans leurs maladies : elle affecte à cette œuvre une closerie au village des Mortraies et le lieu du Bois-Noir, en Brée. — *Bureau de charité,* a un revenu de 41 fr.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie de paroisse appartient aux Montesson de la Roche-Pichemer, au moins depuis l'acquisition faite par eux du lieu seigneurial de la Beschère, vers 1637, et depuis à leurs successeurs.

Notes historiques

Notes historiques. – Deux groupes mégalithiques, signalés par M. Gérault à 1 kil. N. du bourg. — Le même auteur mentionne la découverte dans le cimetière d'un grand nombre de cercueils en calcaire coquillier. — Localités de nom ancien : Gerennes, Mérolles, Villeneuve, Valory, Trancalou. — Hildebert confirme à l'abbaye d'Évron la possession de l'église. — « Le 22 février 1631, Messieurs du Rivau et de la Beschère ont envoyé un appelé La Chaume, beau-frère de Richardière, pour faire une information contre un capitaine appelé Monsieur de Quincé, gouverneur de Domfront ; les soldas duquel avoient tiré force argent de cette paroisse de Deux-Évailles ; et s'est mesme trouvé des hommes de Monseurs qui ont déposé choses étranges contre iceux soldats. Le prévost de Maine est venu exprès pour faire lesdites informations à la requeste desdits seigneurs et les a parachevées ledit jour 22 février ». — Un prêtre meurt de la peste, 26 juin 1626. — Grêle et inondations qui dévastent toutes les moissons presque mûres, 1788. — Le cahier de 1789, porté au Mans par Jean Gilmas et François Gougeon, se plaint de la désertion des campagnes par les jeunes gens, qui vont dans les villes « embrasser des états bien moins utiles ». — Le général Tercier était à Deux-Évailles avec sa division, en novembre et décembre 1795.

Maires

Maires : F. *Lemarchand,* 1791. — René *Crié,* 1798. — René *Havet,* agent municipal en 1798, maire. 1800, an XII. — *Gougeon,* 1815, 1830. — *Havet,* 1835, 1850. — *Janvrin,* 1855, 1867. — *Sabry,* 1868, 1870. — *Landais,* 1870-1876. — *Vallée,* 1876-1884. — *Mareau,* 1884, 1888. — *Lemoine,* 1888-1892. — *Pannier,* 1892.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1619. — Quelques tit. à la fab. — Gérault, *Notice sur Évron,* p. 205, 214, 242, 268. — *Mémoires du général Tercier,* p. 215. — Arch. nat., KK. 324.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *la Beschère, la Chollerie, Gerennes, la Touchaie, Trancalou.*